

Le comité historique de Saint-Prosper de Champlain a été fondé le vingt-huit juin mil neuf cent soixante-dix-neuf (1979). Il était affilié à la "Société historique de la région de Sainte-Anne-de-la-Pérade, inc."

Maintenant, nous sommes enregistrés à Québec le trente avril mil neuf cent quatre-vingt-six, sous le nom de Société d'histoire et de généalogie de Saint-Prosper de Champlain.

Nous ne publions pas de revues. Nous nous limitons à l'historique de la paroisse. En généalogie, c'est la recherche de nos pionniers et de leurs descendants.

Un livre a été publié par le Père René Bacon, O.F.M.
Saint-Prosper de Champlain : Les années de Fondation 1845-1855, au prix de \$7.



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE
GÉNÉALOGIE DE ST-PROSPER
C. P. 4
ST-PROSPER, CHAMPLAIN
G0X 3A0

PROPRIÉTÉ DE LA
SOCIÉTÉ FRANCO-ONTARIENNE
D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE



Voici Mlle Flore Gagnon installée à sa table de travail et qui rédige une page de l'abondant et intéressant courrier qu'elle nous fait parvenir de Saint-Prospère.



COURRIER DES VILLAGES

28 Septembre 1953

Correspondante depuis 27 ans à Saint-Prosper

Saint-Prosper. — Mlle Marie-Flore Gagnon est correspondante du Nouvelliste à Saint-Prosper depuis vingt-sept ans. Elle est probablement la doyenne des courriéristes rurales de la région, vu qu'elle a débuté comme telle au Bien Public en 1918-19, alors qu'elle fréquentait encore le couvent des Filles de Jésus, au village de Saint-Prosper.

M. le curé O.-H. Lacerte, qui a dirigé pendant quarante-quatre ans les destinées morales et spirituelles de Saint-Prosper, a orienté vers le journalisme la couventine Marie-Flore Gagnon, vu que le Bien Public, considéré alors comme "journal du clergé", réclamait des curés une chronique de leurs paroisses et que M. Lacerte se trouvait déjà trop occupé pour rédiger le courrier lui-même.

A l'adolescente qui hésitait à accepter les fonctions qu'il lui proposait, le curé Lacerte a déclaré: "Tu vas bien faire ça, ma fille. Tu as le talent voulu. Et je

te donnerai moi-même toutes les nouvelles de la cure et de la fabrique..."

Flore Gagnon est née au village de Saint-Prosper, dans la maison où elle habite encore, du mariage de Philippe Gagnon, cultivateur, et de feu Amanda Gagnon. Cette maison fut celle de son grand-père maternel, Louis Gagnon. Son père, âgé de 88 ans

et propriétaire d'un troupeau Holstein accredité, est dans le même secteur du village, dans un voisinage immédiat.

Parmi les patrons qui ont dirigé son travail pour Le Bien Public, Mlle Gagnon mentionne feu Monseigneur Dionis Gélinas, M.M. les abbés Georges Blon, vicaire à Louiseville, et Joseph Lacerte, curé de Saint-Etienne-des-Grès. Elle a perçu l'argent des abonnements, en même temps qu'elle rédigeait ses rapports. La formule du Bien Public a changé par la suite, après son acquisition par M.M. Raymond Douville et Clément Marchand, et Mlle Gagnon n'a plus correspondu qu'avec Le Nouvelliste au service duquel elle était entrée le 1er juillet 1926.

Dans une brève interview, Mlle Flore Gagnon a répété quel intérêt profond elle a toujours trouvé à la correspondance, et elle s'est dite heureuse des relations cordiales du Nouvelliste avec ses courriéristes de campagne. "Le personnel du Nouvelliste, a-t-elle ajouté, s'est toujours montré généreux envers ses lecteurs de Saint-Prosper et moi-même. Je remercie les gens de la rédaction de l'intérêt qu'ils portent

aux courriers paroissiaux, en particulier à ceux de Saint-Prosper. Cette sollicitude du Nouvelliste a permis d'augmenter considérablement le nombre de nos abonnées dans notre paroisse."

M. le curé Mastay Chicoyne témoigne envers Mlle Gagnon de la même et entière confiance qu'avait manifesté à cette dernière feu M. le curé Lacerte, confiance partagée, d'ailleurs, par les officiers des corporations municipale et scolaire et par tous les paroissiens.

Mlle Flore Gagnon a rédigé beaucoup de courriers cette année, en dépit d'un surcroît d'ouvrage à la maison, où elle vit avec son père et son frère, Oscar. La ferme Gagnon a été dotée d'une grange très moderne, dont la construction achève, et les manoeuvres, employes aux travaux, ont pris leur repas à la table des Gagnon. Trois ou quatre ont travaillé régulièrement tout l'été. Pendant deux semaines, il y en a eu jusqu'à huit.

L'électrification de la grange couronnera sa construction d'ici quelques jours.

A ses patrons du Nouvelliste, Mlle Flore Gagnon a promis de faire mieux encore à l'avenir, si possible, afin que le grand quotidien de la région continue à mieux faire connaître cette belle paroisse agricole du comté de Champlain.

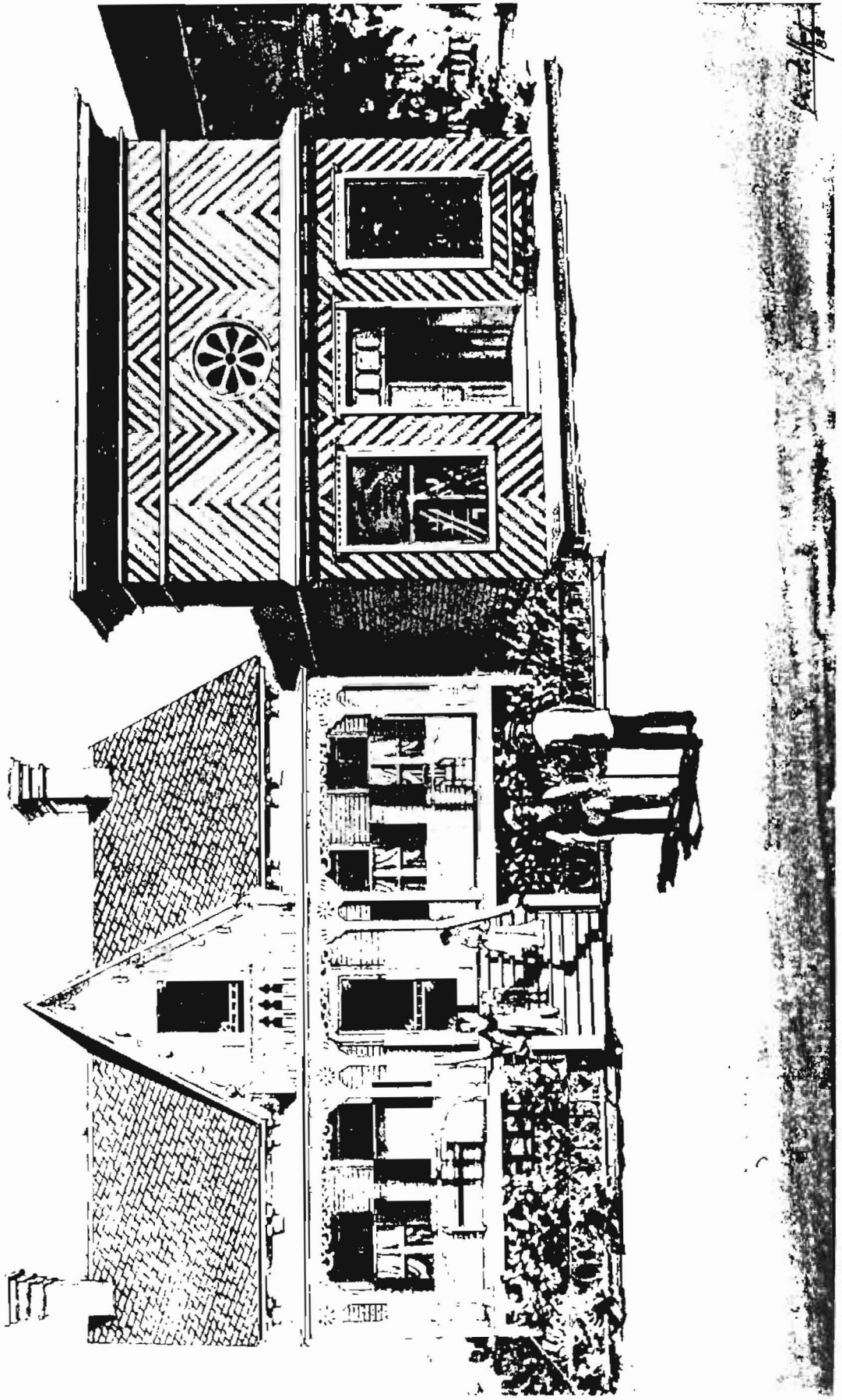


PHOTO MAGASIN P. E. CLOUTIER 1907

Documents
Anecdotes
Légendes
Récits

La Petite et la Grande Histoire

NOS PAROISSES

SAINT-PROSPER

Nous continuons aujourd'hui l'intéressante publication des "Notes Historiques" de notre excellent ami et collaborateur, M. E.-Z. Massicotte, du bureau des Archives fédérales à Montréal.

La pieuse émotion qui a accueilli ces premières notes, nous invite à puiser largement dans la générosité que M. Massicotte nous a faite si grande.

Et nous continuons.

ières démarches

Requête des francs-tenanciers des rangs St-Augustin, St-Charles et St-Edouard demandant à Sa Grandeur Mgr de Québec leur séparation et démembrement de la paroisse de Ste-Anne.

En 1847, les francs-tenanciers des rangs ou concessions dites de St-Augustin, de St-Charles, de St-Edouard, de Ste-Elisabeth, de la paroisse de Ste-Anne-de-la-Pérade, sollicitaient auprès des autorités ecclésiastiques, alors Mgr Jos. Signay, archevêque de Québec, leur séparation et démembrement de la paroisse de Ste-Anne pour former la nouvelle paroisse de St-Prosper.

Afin d'engager le dit seigneur archevêque à accéder à leurs instantes suppliques, les habitants convinrent entre eux de leur propre mouvement de s'obliger les uns envers les autres comme envers leur évêque à fournir et payer, par contribution volontaire, un certain montant d'argent avec une quantité de matériaux et des corvées, approximativement nécessaire pour l'achat de terrains pour y placer l'église, la sacristie, le presbytère, le cimetière et les dépendances de la fabrique comme pour la construction des dits édifices. En conséquence une liste de souscription fut ouverte et signée par un grand nombre et généreusement.

Requête accordée

Cette liste ayant été envoyée aux autorités, Mgr l'archevêque délégua M. le grand vicaire Cook, résidant à Trois-Rivières, pour vérifier la requête et les signatures de la liste de souscription. Le tout ayant été trouvé dans l'ordre, Mgr l'archevêque fit savoir aux signataires qu'il acceptait leur offre et qu'ils pouvaient commencer à s'organiser. La place de l'église fut marquée. Le décret signé par Mgr Signay, daté du 26 juin 1848, permet la construction de l'église et donne à la nouvelle paroisse le nom de St-Prosper (évêque d'Aquitaine, docteur de l'Église et ami de saint Augustin, évêque d'Hyoone).

Tout le monde se mit à l'oeuvre. En dix-huit mois, les terrains furent achetés et les bâtisses faites et payées, moins 200 louis qu'on a empruntés.

La première année 1818, on rendit les murs de l'église jusque sous les fenêtres et l'on mit l'église logeable l'année suivante.

La paroisse de St-Prosper ne fut érigée canoniquement que le 27 février 1850, par décret de Mgr Turgeon.

La paroisse ne devait d'abord se composer que d'un démembrement de Ste-Anne-de-la-Pérade; mais une partie de la paroisse de Ste-Geneviève-de-Batiscau y fut annexée sur la demande pressante des habitants de la Rivière-à-Veilletle de Ste-Geneviève-de-Batiscau.

Etendue de la paroisse

St-Prosper comprend environ 38 arpents de front sur environ 40 de profondeur, distraits de Ste-Geneviève. De plus, le haut du fief Ste-Marie large de 72 arpents sur une profondeur d'environ 100 arpents.

De plus, une largeur de terrain égale, à celle dudit fief et dans la seigneurie de Ste-Anne-de-la-Pérade, sur une profondeur de 100 à 130 arpents en s'élargissant en haut du fief Ste-Marie de toute la largeur de ce fief. La partie de Ste-Geneviève annexée à St-Prosper s'appelle Rivière-à-Veilletle. Les concessions renfermées dans le fief Ste-Marie sont le rang double de St-Augustin qui comprend le Brûlé, le village, le Nord-est et le rang double de St-Edouard.

Les concessions renfermées dans la seigneurie de Ste-Anne sont le rang double de Ste-Elisabeth, St-Charles et le troisième rang de la rivière Ste-Anne et jusqu'à la limite de St-Stanislas.

Premiers habitants

Les premières terres concédées dans St-Prosper le furent en 1802. Les premiers habitants qui commencèrent les défrichements furent J.-B. Cossette, Joseph Cloutier, Ignace Frigon, Pierre Jacob, Louis Cloutier et autres. Les défrichements commencèrent en 1808.

Les fondations de l'église furent jetées en juillet 1818; le tout a été bâti par corvée. Le mur a été levé jusque sous les fenêtres cette année là. L'année suivante, l'église était assez avancée pour y dire la messe. La sacristie, les longs pans en pierre, le portail jusqu'à la hauteur d'une vingtaine de pieds; tout fut fait en pierre. Le portail fut provisoirement fermé au-dessus en planche pour l'hiver. Le toit était couvert en bardeaux et fini. L'année suivante, le portail s'élève en pierre, avec deux tours aussi en pierre; jusqu'à la hauteur de cinquante pieds, et deux clochers couverts en fer blanc surmontèrent les deux tours.

Première messe

L'église fut bénite par messire Côté, archiprêtre, curé de Ste-Geneviève, qui dit alors la première messe le 21 novembre, jour de la Présentation de la sainte Vierge, en l'an 1840. Messire Patry, de St-Stanislas, y donna un magnifique sermon sur le sacerdoce. Le 24 du même mois, messire Charles-Olivier Caron arriva comme desservant à St-Prosper. Il célébra le lendemain qui était un dimanche la première messe paroissiale à St-Prosper.

M. Martin, curé de Ste-Anne, s'opposait à l'érection ou à la formation de cette paroisse, et M. Côté, curé de Ste-Geneviève, la favorisait. M. Morin craignait de perdre son Brûlé, tandis que M. Côté ne craignait rien vu qu'alors il n'était pas question d'annexion de la Rivière-à-Veilletle à la nouvelle paroisse. Lorsque la division de Ste-Anne fut décidée, M. Morin donna le change à M. Côté et travailla au dénombrement de Ste-Geneviève. Ils se trouvèrent à gagner chacun un point.

Terrains de l'église

Le morceau de terre en face de l'église, qui était en bois debout, fut acheté par Augustin Massicotte et payé avec l'argent souscrit par les paroissiens. Ce morceau de terre appartenait à Pierre Lyon et comportait 1½ arpent sur 3 arpents. Cette terre n'a été payée \$80 00. Le vendeur s'était réservé le droit d'enlever le bois et s'engageait à reprendre la terre au même prix si l'église n'était pas bâtie.

Augustin Massicotte a acheté aussi de Michel Massicotte, avec l'argent souscrit un terrain de 1½ arpent sur 3 de profondeur pour la somme de \$100.00. C'est sur ce terrain que sont l'église, presbytère et dépendance et le cimetière. Un autre terrain a été acheté de Flavien

Gravel 1½ de front sur 2½ de profondeur, pour \$80.00 par F.-X. Trudel (père de feu le sénateur Trudel) avec aussi l'argent souscrit. Quand la fabrique a été établie, tout a été cédé à la dite fabrique.

Premier presbytère

Le desservant, M. Caron, se retirait à un mille du village chez le capitaine Augustin Massicotte. On voit encore cet ancien presbytère. Cette maison, en pierre, belle et grande bâtisse, est occupée actuellement par C. Cloutier. Elle est bien remarquable. M. Augustin Massicotte, qui était cultivateur et horloger, avait mis dans la grosse lucarne de sa maison un magnifique cadran en cuivre, qui marche encore quand on peut le remonter.

M. Augustin Massicotte avait une maison sur le chemin de front et faisant face à la route de Ste-Anne. On voit dans les registres ce qui suit: Augustin Massicotte Ecr Sr Syndic, autorisé par une assemblée de paroisse à retirer les argents de la fabrique pendant les années 1849, 50, 51, 52, le dit sieur Augustin Massicotte a été déchargé des erreurs qui se trouvent dans ses comptes en reconnaissance des services qu'il a rendus à la paroisse, et aussi en reconnaissance du don d'une maison que le curé occupe à la charge seulement par la paroisse de fournir une somme de \$50.00.

L'intérieur de l'église fini en 1852—pour la somme de 177.15.0— La sacristie pour 140.00.0. La 1ère criée des bancs donna 1.53 2½.

Il y avait 800 communicants.

Le chemin de croix actuel a été érigé le 1er octobre 1850 par M. Chs. O. Caron.

M. le grand vicaire Cooke a planté la croix et fixé la place de l'église.

Première cloche

La 1ère cloche, qui est aujourd'hui notre petite cloche, a été bénie par M. le grand vicaire Cooke, de Trois-Rivières, qui devint ensuite le premier évêque de Trois-Rivières.

Voici l'acte ou la copie: Le quinze janvier mil huit cent cinquante et un, Nous, Vicaire Général soussigné, avons béni pour cette paroisse, sous le nom de Thomas, René, Rose, une cloche pesant trois cent quatre-vingts livres, sortie de la fonderie de Louis Dupardes Trois-Rivières, présentée à l'église par René Cadotte Ecr. et Dame Rose Cadieux son épouse, en présence de toute la paroisse assemblée et de plusieurs Messieurs du clergé qui ont signé avec nous.

F.-X. Côté, ptre— F.-G. Loranger, ptre— W.-T. Fréchette, ptre— Nap. Kéronack, ptre— P. Patry, ptre, — Chs. J. Caron, ptre— L. Todrigny, ptre— T. Cooke, ptre, V.-G.

Le 4 juillet 1853— Mgr Cooke, 1er évêque des Trois-Rivières, fait ici sa première visite pastorale.

C'est Messire Chs-Pélicx Cazeau qui vint vérifier les requêtes demandant l'érection canonique de la paroisse (Décret d'érection canonique).

Cérémonies religieuses

Le 24 juillet 1873 eurent lieu dans cette paroisse trois cérémonies religieuses. Voici ce que disent nos annales. Il y eut d'abord l'érection du St-Rosaire, érigé par M. le grand vicaire Caron, ancien curé de cette paroisse. Il présida ensuite à la bénédiction d'une magnifique cloche due pour la plus grande partie du montant à la générosité des paroissiens et destinée à l'usage de la paroisse. Cette cloche, sortie de l'établissement de MM. Jones, des Etats-Unis, pèse 1204 livres. Elle reçut au baptême les noms de Marie-Joseph-Prosper.

Les parrains furent: Augustin Massicotte. Les syndics nommés pour voir à la bâtisse de l'église, par la paroisse sous curé, furent: Augustin Massicotte, Louis Gagnon, Joseph Ebacher, Pierre Jacob, F.-X. Trudel (père de l'ex-sénateur Trudel). Assemblée du 22 mars 1848.

Dans l'après-midi eut lieu la bénédiction d'une grande croix sur la montagne. Cette croix est de 45 pieds de hauteur et recouverte en fer blanc. M. Xavier Cloutier, prêtre, enfant de la paroisse (Mgr Cloutier) et professeur au collège des Trois-Rivières, fit le sermon de circonstance. Il parla de la puissance de la croix et sut impressionner la foule immense des fidèles venue de toutes les paroisses environnantes.

M. Augustin Massicotte dont il est question plus haut, a un frère, Jean, encore vivant. Il a 99 ans et voit la cinquième génération en se comptant. Je ne crois pas qu'on voit cela dans le comté et pas ailleurs peut-être.

La maison, donnée par le capitaine Augustin Massicotte pour servir d'habitation au curé, avait été rapprochée de l'église et recouverte en briques. Les granges et dépendances donnaient le long du chemin de front.

En 1895, le presbytère actuel a été bâti, les granges et dépendances transportées en arrière du presbytère actuel et le vieux presbytère a été démoli. La cheminée, côté nord, du nouveau presbytère a été faite avec de la brique et du lambris du vieux presbytère. En 1801, on démolit l'ancienne sacristie et l'on en fit une autre; on y fit aussi un chemin couvert, le tout en pierre.

Le premier acte de baptême de la paroisse fut fait le 28 décembre 1849 c'est celui de Étienne Lacoarsière.

Le premier baptême pour lequel la première cloche sonna fut celui de Jean Frigon, fils de Joseph et de Henriette Cloutier, tante de Mgr Cloutier.

Le premier service anniversaire pour lequel la grosse cloche a sonné fut celui du père de Jean Frigon, oncle de Mgr Cloutier.

Mgr F.-X. Cloutier

Le 22 septembre 1897, grande démonstration en cette paroisse, l'occasion des noces d'argent de prêtrise de M. F.-X. Cloutier, curé des Trois-Rivières, chanoine et enfant de la paroisse. Mgr Lafèche y a prêché sur le sacerdoce. Un grand nombre de prêtres y assistaient.

Le premier août 1899, grande démonstration à l'occasion de la première visite de Mgr Cloutier en sa paroisse de St-Prosper. Ses soeurs, religieuses, et un grand nombre de prêtres y étaient. Le soir, feu d'artifice magnifique tiré par un connaisseur de Montréal.

Couronne:

Il est sorti de cette paroisse environ 55 religieuses, 33 frères du Sacré-Coeur, 8 prêtres et un évêque; Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières. Dans sa famille, il y a huit religieuses, deux prêtres et un évêque. Dans une famille Gagnon, il y a cinq religieuses, dans une autre famille Gagnon, il y a cinq frères du Sacré-Coeur.

Nous avons, dans notre sacristie, les portraits et grand buste de tous les curés qui sont passés ici.

M. l'abbé Gérin, lorsqu'il était missionnaire agricole, a dit dans une de ses conférences à la banlieue des Trois-Rivières: "De toutes les paroisses que j'ai visitées, celle que j'ai trouvée la plus avancée en agriculture est la paroisse de St-Prosper. Ayant relevé tous les noms de "Cloutier" dans nos registres, j'en ai compté trois cents. La famille Cloutier et la famille Gravel viennent du Château-Richer, près de Québec.

Ont été élus marguilliers en exercice les 3 marguilliers suivants: Jean-Baptiste Lefebvre, Jean Massicotte, Joseph Désautiers. Le même jour, le 9 décembre 1856, ont été élus les anciens marguilliers suivants: Augustin Massicotte, Joseph Ebacher, Pierre Jacob et Louis Gagnon.

Outre la dîme ordinaire, les paroissiens de St-Prosper s'étaient engagés pour trois ans, à payer la dîme de patates, 1200 battes de foin, le bois de chauffage et une certaine somme en argent au curé.

Pour l'église, on s'engageait à donner tant de journées de corvée, tant de planches, de pierre, d'autres matériaux. Nous avons encore de ces listes de souscription et d'engagement.

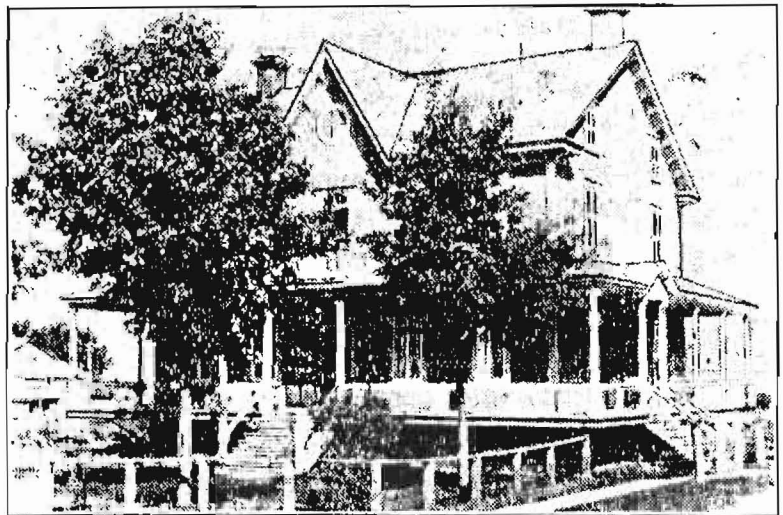
Il y a maintenant 240 familles, 880 communicants, 305 non communicants, 139 cultivateurs, 101 non cultivateurs, ce qui forme une population totale d'environ 1270 âmes.

Origine du nom

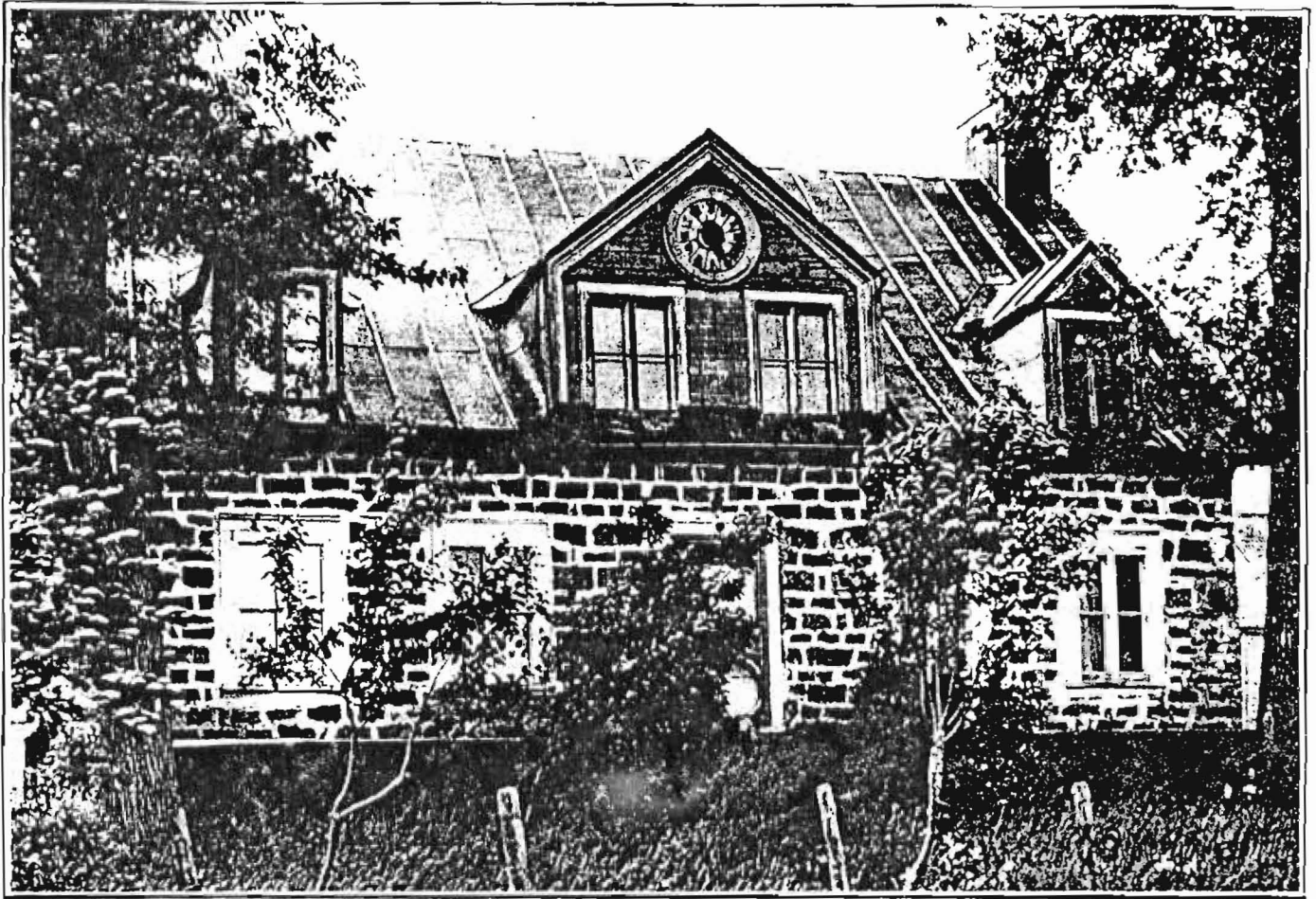
Un témoin oculaire me raconta hier ce qui suit :

Lorsque le grand vicaire Cook vint de Trois-Rivières, autorisé par l'évêque de Québec pour localiser la future église, il se retira chez Augustin Massicotte, à un mille de l'église. Lorsque vint le temps de partir avec la croix qui devait être plantée à l'endroit où est l'église actuelle, il s'adressa aux gens qui s'étaient rendus là pour aller en procession de voiture jusqu'au terrain. M. Cook, qui avait instruction de Mgr de Québec, de donner à la nouvelle paroisse le nom de St-Prosper à cause de la prospérité de cette jeune paroisse, regarda les gens, leur dit : est-ce qu'il n'y a personne qui s'appelle Prosper ici ; on cherche et on lui amène un petit garçon d'une douzaine d'années. Alors il le fait monter en voiture avec lui et M. Augustin Massicotte, le petit garçon étant debout en avant de la voiture et tenant la croix qui devait marquer l'emplacement de l'église. Ce garçon était Prosper Cloutier, fils de Placide, frère d'Hubert, il est mort en Californie.

(Notes anonymes, provenant des archives de la paroisse de St-Prosper et remises à E.-XZ. Massicotte, vers 1902.)
(Bulletin des R.H., août 1929)

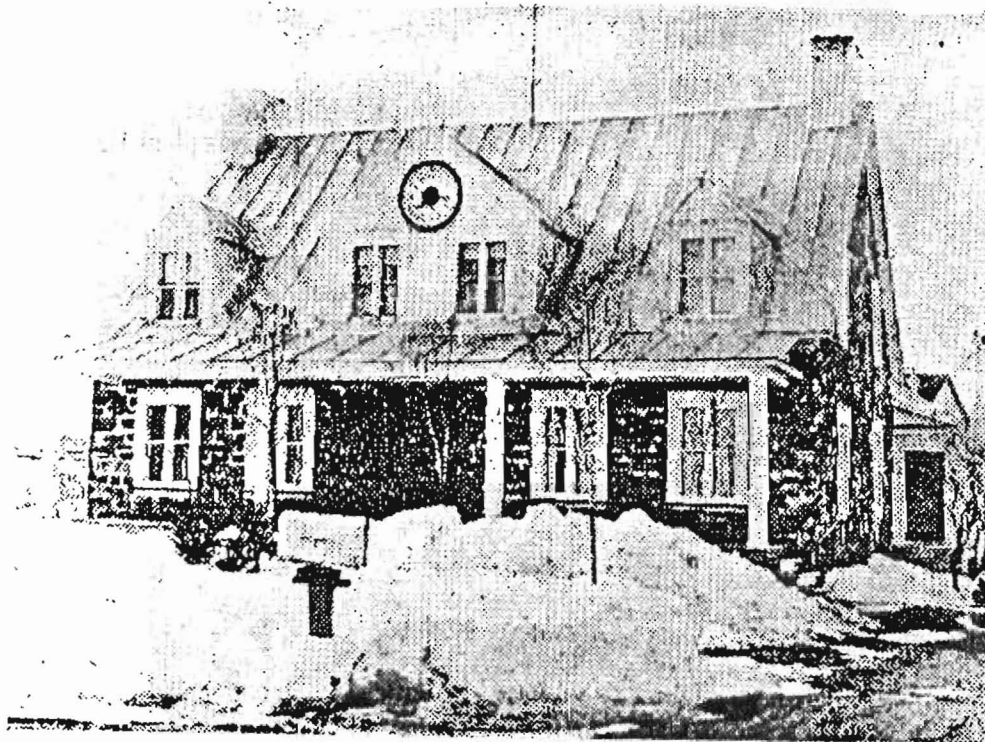


Le Presbytère de Saint-Prosper,



LA MAISON AU CADRAN À SAINT-PROSPER-DE-CHAMPLAIN

Cette maison bâtie vers 1820 par Augustin Massicotte porte sur sa façade un cadran d'assez grandes dimensions. Le sieur Massicotte avait acheté cette ancienne horloge publique dans un de ses voyages à Québec et il s'empessa d'en orner la principale lucarne de sa demeure.



Propriété de M. Joachim Gravel, la maison du cadran de Saint-Prospér, est encore considérée comme la plus vieille maison du village. Ces murs de pierre ont conservé toute leur solidité malgré leur 152 ans. C'est son cadran placé dans le pignon, qui lui donne un cachet particulier. (Photo Roland Lemire)

La maison du cadran à Saint-Prospér

Une maison qui attire l'attention...

par Roger NOREAU
SAINT-PROSPÉR — S'il existe une maison qui attire l'attention, c'est bien celle connue sous le nom de "maison du cadran" dans le village de Saint-Prospér de Champlain. Cette vieille maison de pierre qui a

été construite en 1820, appartient maintenant à M. Joachim Gravel, cultivateur, lequel l'a achetée de son père Xavier, en 1956. A tout point de vue, cette maison de dix pièces, est considérée comme la plus vieille maison de Saint-Prospér.

Augustin Massicotte

C'est Augustin Massicotte qui a construit cette vénérable demeure en 1820. Ce dernier était soldat, horloger et cordonnier. Ce qui fait dire à certaines gens, que c'est lui qui avait fabriqué l'horloge qui orne la devanture de la maison. Toutefois, d'autres personnes, qui ont fait un peu de recherche intéressant le village de Saint-Prospér et

l'histoire de cette vieille demeure, racontent que c'est lors d'un voyage à Québec que le propriétaire de la maison avait acheté cette horloge dont le mouvement est fabriqué en grande partie de bois.

On dit même que c'est à son retour de la guerre de 1812, alors qu'il avait appris l'horlogerie, qu'il fabriqua cette horloge pour annoncer son commerce de réparation de montres, pendules et horloges. Toutefois, s'il est revenu de la guerre vers les années 1813 ou 1814, ce n'est que vers 1837 qu'il aurait installé son horloge dans le pignon de sa demeure.

Dans ce temps, Saint-Prospér était encore attaché à Sainte-Anne-de-la-Pérade et à Sainte-Geneviève-de-Batiscan. C'est donc dire, que la nouvelle paroisse n'avait pas d'église au début. La maison d'Augustin Massicotte a donc servi d'église durant plusieurs années. Le curé du temps, était M. Charles Olivier

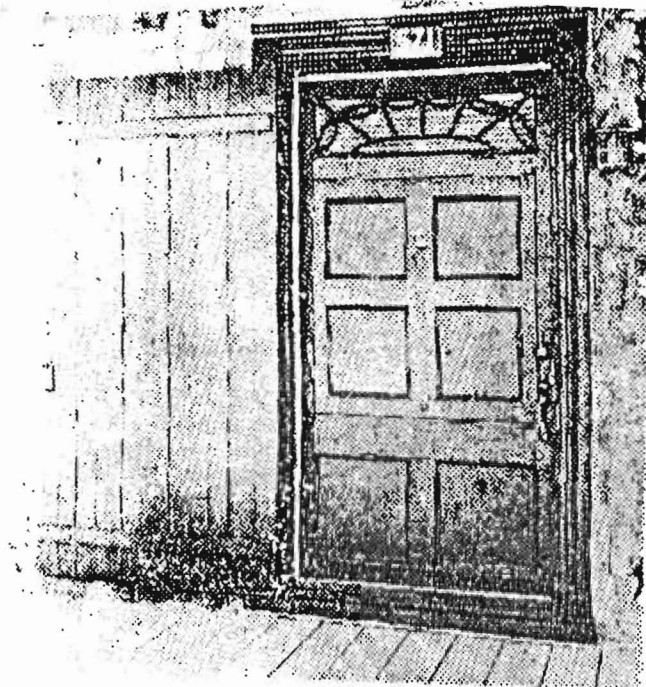
Caron. Le deuxième étage de la bâtisse servait au culte et une pièce conserve encore des vestiges d'une sacristie.

Marié à Marie Trudel, il n'eut pas d'enfant, cependant il adopta une fille laquelle prit pour époux Pierre Désaulniers, lequel se porta acquéreur de la maison des Massicotte. Augustin Massicotte est décédé le seize mai, 1876, à l'âge vénérable de quatre-vingt ans.

C'est en 1892 que la maison du cadran a été abandonnée par Pierre Désaulniers et M. Xavier Gravel s'en porta acquéreur cinq ans plus tard, soit en 1897.

La maison

Avec ses murs de trois pieds d'épaisseur, de pierre solide, la vénérable maison a conservé toute sa solidité malgré ses 152 ans. Malgré les quelques transformations modernes qui ont été apportées par les Gravel, l'intérieur transpire encore le bon



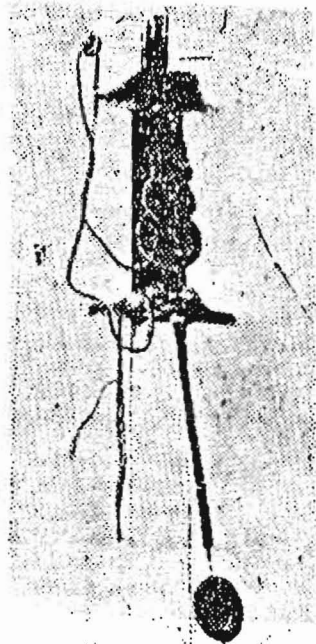
La porte avant de la maison du cadran de Saint-Prospère, a été fabriquée et installée la même année que la vénérable maison a été construite. Cette porte, basse et large est supportée à l'intérieur sur des gonds de fer forgé qui sont aussi de la même période. (Photo Roland Lemire).

bois d'autrefois, les grosses poutres au plafond et les murs intérieurs de bois, donnent un cachet de dignité et de chaleur que l'on ne rencontre pas dans nos maisons modernes.

Dire de quel style est construite cette maison, serait assez difficile, mais elle est cataloguée comme maison de style français dans certains documents qui traitent des vieilles maisons du Québec. Du moins, elle a grandement l'allure des anciennes maisons de l'île d'Orléans et de certaines autres sur la côte de Beaufort.

C'est le deuxième plancher qui donne une certaine satisfaction à l'amateur des vieilles choses, car les différents propriétaires ont su en conserver toute la valeur historique. On dit même que la salle de bain, a été aménagée en 1896. Le bain est de tôle épaisse et très élevé comparativement au bain moderne. Pour ce qui est du cabinet d'aisance, il semble assez récent, mais par contre, le lavabo a de l'âge.

Les portes, basses et larges, sont remarquables de vieillesse ainsi que les gonds et les clenches qui sont fabriqués de fer forgé. Quelques vitres des nombreuses fenêtres montrent un certain signe d'ancienneté par l'image déformée qu'elles laissent pénétrer.



Le mouvement du fameux cadran, qui orne la maison construite par Augustin Masicotte en 1820, est fabriqué de bois et de quelques pièces de métal. Depuis quelques années, ce cadran ne fonctionne plus. La photo ci-dessus illustre une partie du mouvement du cadran à l'intérieur de la maison. (Photo Roland Lemire)

La pièce qui servait de sacristie a conservé son atmosphère du temps, par ses armoires et même par un relent de senteur d'encens que donnent les armoires qui servaient au remisage des accessoires du culte.

Sur le mur de la pièce principale du second plancher, face à la route, on peut voir une partie du mouvement du cadran. Ce mouvement est fait en grande partie de roues d'engrenage de bois de divers diamètres. C'est un système à balancier qui met fait les roues en mouvement pour faire tourner les aiguilles à l'extérieur. Les chiffres du cadran sont encore facilement visibles et ce sont des chiffres romains. La famille Gravel a déjà fait réparer le cadran, mais depuis quelques années, il ne fonc-

Une fête inoubliable à Saint-Prosper

M. l'abbé O. H. Lacerte, chanoine honoraire de la Cathédrale des Trois-Rivières, revêt les insignes de ses nouvelles fonctions.

Les fidèles de Saint-Prosper ont vécu jeudi dernier, 23 courant l'une des plus belles pages de leur histoire paroissiale, alors que leur digne et vénéré pasteur, M. le chanoine O. Honore Lacerte, recevait de Sa Grandeur Mgr Cloutier le titre de chanoine honoraire de la Cathédrale des Trois-Rivières.

Cette fête fut particulièrement brillante par la présence des personnages distingués qui y prirent part et par la chaude sympathie que témoignèrent à leur curé les paroissiens de Saint-Prosper.

Depuis plusieurs jours de grands préparatifs avaient été faits, à l'église, au presbytère, au couvent, à la salle publique, dans toute la paroisse, pour donner à cette cérémonie tout le cachet d'une véritable fête de famille.

Des décorations spéciales ornaient l'intérieur de l'église paroissiale, se déroulant en courbes élégantes jusqu'au milieu de la nef, pendant qu'aux murs et tout autour du chœur les drapeaux du Sacré-Cœur disaient à tous la piété remarquable de leur Curé pour le Divin Maître. Des drapeaux aux couleurs papales marquaient leurs tentes joyeuses au bleu-espérance des "Sacré-Cœur", le tout présentait le plus joli coup d'œil.

Un trône spécial, orné de riches draperies, avait été préparé pour Sa Grandeur Mgr Cloutier.

L'autel resplendissait de mille feux. Des lampions aux couleurs diverses, dissimulés au milieu des fleurs naturelles qui décoraient l'autel à profusion, faisaient monter vers le ciel la flamme ardente de leur prière joyeuse. Tout était radieux, et bien avant l'heure de l'office les paroissiens défilèrent dans l'église pour y jeter un coup d'œil et y faire une prière pour leur Curé.



M. le chanoine HONORE-ODILON, HENRI LACERTE, curé de Saint-Prosper.

Au presbytère, au couvent, dans le village, les décorations abondaient; les drapeaux Canadiens, Sacré-Cœur, — oluquaiept, à la Erise matinale qui s'était réservé ce jour-là, semble-t-il, spécialement, — ar la veille il pleuvait à désespérer es plus pessimistes et vendredi fait à peine paru que les aversee preneraient plus violentes encore.

Vraiment la journée de jeudi fut exceptionnelle et la nature sembla vouloir participer à l'allégresse de tous. Il faisait beau partout ce jour-là, dans la nature et dans les cœurs. Tous les fidèles de Saint-Prosper avaient terminé à bonne heure leurs travaux du matin et, à pleines voitures, ils étaient venus à la messe prier Dieu et offrir leurs hommages à leur Curé. Tous étaient là, car jamais paroisse ne parut aussi déserte que ce matin-là. Sur tout le parcours, depuis les limites de Sainte-Genève

jusqu'au Village—et l'en était de même de tous les rangs—il n'y avait absolument personne dans les maisons, tout semblait inhabité. Aussi quand l'auto qui amenait S. G. Mgr Cloutier s'arrêta en face du presbytère, à deux pas de l'église, toute la paroisse s'agenouilla pieusement sous la main benissante du prince distingué de l'Église trifluvienne. Les cloches sonnaient à toute volée, lançant au loin leurs notes joyeuses et chantant à leur manière l'allégresse commune.

À neuf heures et demie la messe commença.

Sa Grandeur Mgr Cloutier prit place au trône, accompagné de MM. les chanoines François, Baulny, curé de la cathédrale des Trois-Rivières, Léon Lamotte, aumônier des RR. SS. du Précieux-Sang.

M. le chanoine Lacerte chanta la messe assisté de M. l'abbé Théo-

time Gravel, curé St-Boniface, comme diacre et M. l'abbé Anselme Trudel, curé St-Sévère, comme sous-diacre.

Mgr J.-Ephrem Faquin, P.D., dirigeait les cérémonies.

Au chœur on remarquait: M. le chanoine Téléphore Lafleche, curé à Ste-Anne-de-la-Pérade, M. le chanoine Prosper Cloutier, curé à Champlain, M. le chanoine P.-A. Adélarde Bellefleur, curé à Batisman, M. le chanoine J.-Arthur Lesieur, curé à Ste-Genève-de-Batisman, M. le chanoine Thomas Caron, curé à St-Maurice, MM. les abbés Hercule Grenier, curé Salem, Mais, Bourneuf et Mélançon, de D'g'y, Nouvelle-Ecosse, Euchariste Héroux, curé à St-Stanislas, Joseph-G. Gélinais, préfet des études au Séminaire St-Joseph, D. Gélinais, du "Bien Public", des Trois-Rivières, Emile Cloutier, curé à St-Pierre-de-Shawinigan, Henri Mélançon, curé au sacré-Cœur-de-Shawinigan, Antonio Magnan, vicaire à Ste-Anne-de-la-Pérade, Paul S. de Carufel, vicaire à Batisman, Gilbert Larue, vicaire à St-Stanislas, Antonio Mascotte, vicaire à St-Etienne-des-Grès.

Dans la nef on remarquait, au banc d'œuvre MM. les Marguilliers Victor Lefebvre, Onésime Cossette et Philippe Gagnon, la Révérende Mère Provinciale des Filles de Jésus entourée des Sœurs du ~~Convent~~ ^{de St-Prosp} d'un grand nombre d'étrangères, et tous les paroissiens de St-Prosp, si bien que l'église, nef et tribunes, était remplie à sa pleine capacité. A l'évangile S.G. Mgr Cloutier donna le sermon de circonstance que nous sommes heureux de donner en son entier. Mgr était en voix et sa parole fit profonde impression.

Mes frères,

Les fêtes provinciales ont un charme particulier et, en même temps, ont l'heureux effet d'unir plus étroitement les paroissiens entre eux et avec leur curé. Celle de ce jour, l'Intronisation solennelle de M. votre curé comme membre du Chapitre diocésain, répand la joie dans tous les cœurs et contribuera à vous attacher encore davantage à sa personne vénérée. J'ai cru devoir me rendre à cette fête par considération pour votre digne pasteur et pour traduire aussi l'attachement sincère que j'ai toujours conservé pour cette bonne paroisse de Saint-Prosp, où se sont écoulés les jours si doux de mon enfance.

Après vous avoir démontré ce que c'est qu'un Chapitre, je tâcherai de vous faire voir les titres particuliers que votre curé et votre paroisse avaient à cet honneur.

I

Ce que c'est qu'un Chapitre.

Un Chapitre est une couronne d'honneur placée autour du siège épiscopal. Les souverains de ce monde ont leur cour composée de personnages distingués, revêtus avec éclat, qui relèvent aux yeux des populations la dignité du prince. Il en est de même dans l'Église. L'Évêque est un prince, chargé de régir une portion du troupeau de

Jésus-Christ. Il est convenable qu'il soit entouré d'hommes choisis qui montrent aux populations l'honneur de son rang et de ses fonctions. Le premier des Evêques est le Pape, qui a la primauté sur les autres et qui est chargé comme Pierre de les confirmer dans la foi.

Lui surtout a sa cour d'honneur qui est composée de soixante-dix Cardinaux répandus dans Rome et dans les diverses parties du monde catholique. Par leur dignité personnelle et par la distinction de leur vie, ils disent au monde entier que leur Chef, le Souverain Pontife, est bien le premier homme de l'univers.

Ce n'est pas tout: cette cour d'honneur remplit aussi des fonctions d'une grande utilité. Elle aide son Chef dans le gouvernement de l'Église. Le Pape, qui gouverne l'Église universelle, rencontre habituellement des difficultés de tout genre; il a devant lui des travaux qui dépassent de beaucoup la capacité d'un homme. Les Cardinaux sont là pour l'aider de leurs conseils et partager ses incessants labours.

De même, l'Évêque rencontre dans l'administration de son diocèse bien des difficultés à vaincre et de lourdes charges à supporter. Les membres du Chapitre sont là pour lui prêter main forte, en l'aidant de leurs conseils et en partageant ses responsabilités. Le Chapitre est donc une institution bien utile qui est pour l'Église particulière ce que le Cardinalat est pour l'Église universelle. C'est un véritable Sénat et une cour d'honneur.

II

En second lieu, les titres que Monsieur votre Curé possède à la faveur d'entrer dans le Chapitre diocésain, sont nombreux, et je

pense bien que vous ne les ignorez pas. Il y a d'abord son âge, qui le place parmi les plus avancés du clergé, et l'expérience précieuse qui s'en suit. L'expérience est un grand maître dans les affaires d'administration et, en général, dans les affaires de ce monde.

Si nous jetons un coup d'œil sur la manière dont Monsieur le Curé a gouverné cette paroisse depuis au-delà de trente ans, nous y trouvons facilement toutes les marques de la prudence et la sagesse. La paix a constamment régné au milieu de vous durant cette longue période. Le bien s'est fait sans éclat et sans bruit, et c'est ainsi que le bien se fait le plus sûrement. La foi s'est maintenue vive parmi vous, la piété a fleuri et les mœurs ont été bonnes. Certains désordres, qu'on remarque dans d'autres paroisses, n'ont jamais trouvé place ici.

Au reste, des œuvres importantes ont été accomplies pour répondre à de véritables besoins. Ainsi, un presbytère a été construit pour remplacer l'ancien devenu impropre. Ce presbytère est dans la note juste, sans luxe et simplement convenable. Une sacristie nouvelle a remplacé l'ancienne, qui ne pouvait permettre qu'on y dise la messe sur semaine dans la saison rigoureuse.

Particulièrement, l'école du village est devenue un couvent très convenable, où des Sœurs dévouées, les Filles de Jésus, donnent une éducation de premier choix, tant par leurs leçons que par l'exemple de leurs vertus. Oh! l'œuvre excellente que celle-là! Un curé qui peut la mettre à son crédit est assuré d'un grand mérite devant la société et d'une belle récompense de la part de Dieu.

III

En troisième lieu, un motif qui a aussi fortement pesé en faveur de cette nomination, c'est le mérite incontestable de cette paroisse. Saint-Prosp a eu cet avantage, qui se rencontre rarement, d'avoir eu pour premiers curés des hommes d'expérience et de vertu, qui lui ont donné tout d'abord une excellente formation. Cela est dû au fait que, la paroisse étant peu considérable et donnant cependant de bons revenus, l'Évêque y plaçait des hommes relativement âgés, qui avaient besoin de repos et qui, en même temps, demandaient

à être bien traités. C'est ainsi que le premier, le très révérend Charles-Olivier Caron, qui sortait du Séminaire de Nicolet, où il avait épuisé ses forces dans l'enseignement, imprima une direction très choisie, en même temps qu'il faisait construire l'église et le presbytère; de concert avec le capitaine Augustin Massicotte.

Le second, Monsieur Léandre Tourigny qui m'a fait faire ma première communion, était aussi un saint prêtre d'un âge assez avancé et faible de santé. Il continua la tradition.

Vint ensuite le Père Charles Dion, ancien Supérieur du Séminaire de Nicolet, homme de science et de vertu, quoiqu'un peu rigide, suivant le Jansénisme du temps. Il fortifia l'élan donné.

Après lui, ce fut le révérend Elie Panneton, ex-Supérieur du Séminaire des Trois-Rivières, homme d'une distinction plus qu'ordinaire, qui, comme ses prédécesseurs, mit au service de la paroisse ses talents remarquables, son expérience déjà longuë et un dévouement complet.

Ces quatre administratibus successives s'exerçant dans de telles conditions, ont fait de cette paroisse une paroisse modèle, dont les traditions n'avaient plus qu'à être continuées par les curés suivants, qui furent Messieurs Auguste Roberge, Damase Fortin et Honoré Lacerte.

C'est au révérend Monsieur Elie Panneton que nous devons surtout ce magnifique élan qui s'est manifesté dans la paroisse vers les vocations ecclésiastiques et religieuses. Avant lui, nous n'étions qu'une couple aux hautes études. Homme de lettres et de savoir, il comprit qu'il était possible de faire naître dans un tel milieu beaucoup de vocations élevées. Il se mit à en parler en chaire, à louer les beautés du sacerdoce et de la vie religieuse, et bientôt Saint-Prospier compta un grand nombre de filles au couvent et de garçons au Séminaire.

Il y a une quinzaine d'années, quand nous avons écrit l'histoire de Saint-Prospier, qui comptait alors soixante ans d'existence, nous avons constaté que les Religieuses étaient au nombre de soixante avec une dizaine de prêtres, autant de Frères, et, comme complément, un Evêque. C'était beaucoup plus que certaines paroisses avoisinantes, qui, avec une population double de celle-ci, n'avaient pas la moitié autant de vocations ecclé-

siastiques et religieuses. C'est là un titre sérieux que nous avons dû considérer dans la nomination de votre Curé comme membre du Chapitre.

De tout cela, mes chers frères, apprenons à glorifier le bon Dieu, à nous réjouir en lui et à faire sa volonté de plus en plus exactement. Que Monsieur le Curé continue d'être un curé exemptaire, conduisant paisiblement ses ouailles dans la voie du devoir! Que tous les paroissiens continuent d'être animés du meilleur esprit et de mener une vie vraiment chrétienne! C'est ce que je demande à Dieu en vous bénissant.

La messe fut chantée par la chorale paroissiale, sous la direction de M. Emmanuel Massicotte. Plusieurs pièces de circonstance furent exécutées au cours de la cérémonie.

Après l'Epe misa est Sa Grandeur Mgr Cloutier donna la bénédiction solennelle. Puis la messe terminée, le célébrant se rendit à la sacristie déposer ses ornements sacerdotaux et revêtit les insignes de sa nouvelle dignité de chanoine honoraire de la cathédrale des Trois-Rivières. Pendant ce temps la chorale paroissiale chantait avec un bel ensemble une belle pièce de circonstance.

Revêtu du rochet et de la Cappa, M. le chanoine Lacerte, accompagné de Mgr Paquin vint prendre place à la banquette, pendant que M. le Dr Xavier Massicotte s'approchait de la balustrade pour offrir au nom de tous les hommages sincères et respectueux des paroissiens de St-Prospier à leur pasteur vénéré.

D'une voix forte et bien timbrée, mais où perçait un brin d'émotion bien facile à expliquer en pareille circonstance, M. le Dr Massicotte lut la belle adresse suivante:

A M. le chanoine Honoré Lacerte, curé de Saint-Prospier

Cher Monsieur le Curé,
Quelle belle journée aujourd'hui pour notre paroisse de Saint-Prospier!

Il y a déjà bien longtemps à peu près trente-trois ans que vous êtes à la tête de notre grande famille et que vous vous dépensez pour nous sans compter, sans vous absenter jamais, sans même vous faire aider. Ah! que le divin Maître doit être content de vous. Lui qui ne laisse rien sans récompense. Il a voulu dès maintenant nous laisser entrevoir les douceurs du

jour qui commence à baisser; Il a voulu jeter sur la moisson qui vous a coûté tant de travaux, des teintes comme celles qui couvrent nos champs aux heures du crépuscule. Ces douces teintes pouvons-nous les voir mieux qu'en vos couleurs de chanoine que S.G. Mgr Cloutier vient de déposer sur vos épaules?

A midi un grand banquet réunissait à la salle publique S.G. Mgr Cloutier, le Héros de la fête, un nombreux clergé et les notables de la paroisse. Banquet organisé par M. le Dr Massicotte habilement secondé par les Dames de Sainte-Anne. La salle était décorée à profusion; des inscriptions bien choisies, dues à la main délicate de Mlle Sara Houde, couvraient les murs, disant à tous la plus cordiale bienvenue. Un menu spécial avait été préparé pour la circonstance et chacun y fit largement honneur. Les jeunes filles de la paroisse avaient charge du service et tout fut parfait.

MENU

Pommes de terre à la Lacerte deux fois "Honoré".

Consommé, pâtes alimentaires, fabrique Ephrem.

RELEVÉ

Pâtés d'agnelets du "Pasteur Trifluvien";

Truite du lac Odilon,

Poulets rôtis tirés à "la Flèche".

ENTREMETS

Tomates "Louis d'or";

Céleri du jardin "Saint-Prospier";

Fromage raffiné "Marque Héroux";

Beurre: crémère "Saint-Léon".

DESSERTS

Gâteaux feuilletés de la "Saint-Anselme";

Fruits de la saison du verger "Le-sieur";

Charlotti-nisse de Pami "Thomas" Thé, Café favorisent une "Bellemare".

Vins mousseux du Dr Massicotte

ENTRE-TEMPS

Cigares à l'arôme "Herculéenne";
Cigarettes "Antonio".

Vers les trois heures les cloches sonnèrent, annonçant le départ de Sa Grandeur Mgr Cloutier. Aussitôt de tous les foyers sortirent les

familles entières, se groupant sur les galeries des maisons pour saluer Sa Grandeur et recevoir sa bénédiction. La brumante était à peine arrivée que déjà tous les paroissiens étaient groupés, dans la grande salle publique, autour de leur digne pasteur pour assister à une jolie soirée donnée par les élèves du Convent des Filles de Jésus; assistées des jeunes filles du village et de la paroisse, et des membres du chœur de chant de l'église. La salle était remplie à déborder et les jeunes artistes s'acquittèrent de leurs rôles à la perfection. Des adresses furent présentées par les Dames de Sainte-Anne, les Enfants de Marie et les jeunes gens de la paroisse.

Voici le programme:

Duo d'entrée, exécuté par Mlles Cécile Gagnon et Isabelle Massicotte.

Cantate: "Résonnez jusqu'aux Cieux," d'Emile Rieux, chantée par un groupe d'Enfants de Marie.

Puis une saynète "La Violette reconnaissante," de Ch. Pourroy fut présentée avec un grand succès.

Le lys—Mlle Marie-Laure Gravel.

La rose—Mlle Gertrude Lefebvre

La tulipe—Mlle Gertrude Desautniers.

L'immortelle—Mlle Adrienne Frigon.

La violette—Mlle Yvette Houde

Mlle Cécile Rompré offrit un superbe bouquet réunissant les vœux de toutes ses compagnes. De longues acclamations saluèrent cette scène toute pleine de symbolisme.

Alors Mme Eugène Cloutier, doyenne des Dames de Sainte-Anne, entourée du conseil de la congrégation: Mesdames Édouard Cosselte, présidente actuelle; Philippe Gagnon, Gustave Lacoursière, Joseph Ledue, Félix Désautniers et Marcellin Baril, lut la belle adresse suivante et présenta un magnifique cadeau au pasteur vénéré:

Monsieur le Chanoine,

A l'occasion de votre promotion à la grande dignité de chanoine, permettez aux Dames de Sainte-Anne de vous présenter leurs vœux les plus ardents, leurs souhaits les plus sincères, pour votre plus grand bonheur.

Puisse le Ciel déverser sur vous ses plus abondantes bénédictions. C'est donc une constante prodiga-

lité à votre égard que nous demandons au ciel en ce jour de vraie joie, de véritable bonheur; et si nous sommes exaucées, les plus ardents desirs de nos cœurs seront comblés.

Monsieur le Chanoine, vous avez été le fondateur, le promoteur de notre belle association, des Dames de Sainte-Anne qui s'est développée si rapidement, et qui a grandi sous votre égide si paternelle et si dévouée.

Pour exprimer les divers sentiments qui se partagent les cœurs, qu'il nous soit permis de vous offrir ce modeste cadeau, symbole de notre profonde reconnaissance.

Afin de nous rappeler à votre souvenir dans l'exercice de votre saint minisère, chacune de nous a tenu à l'honneur de participer à cette belle fête de famille.

Veuillez, Monsieur le Chanoine, avoir pour agréable cette bien faible expression de nos vœux et de nos souhaits bien sincères.

En vous renouvelant l'assurance de nos hommages respectueux et de notre profonde gratitude, nous nous sousscrivons avec reconnaissance,

Les Dames de Sainte-Anne

La soirée se continue joyeuse. Mlle Gilberte Rompré récite avec grâce une belle poésie: "La Charité". Les Enfants de Marie chantent "Montez toujours", d'Albert Larrien, puis un dialogue d'une fine allégorie, "Une fête chez le bon Dieu" est donné par Mlle Germaine Tremblay qui personnifiait la reconnaissance et Mlle Berthe Perron qui représentait la bienfaisance.

Un duo de piano exécuté par Mlles Eveline et Flore Gagnon vint encore ajouter sa note harmonieuse dans cette soirée déjà si belle.

C'était au tour des Enfants de Marie de témoigner leur reconnaissance à M. le Curé et elles le firent avec grâce et délicatesse; la belle adresse qui suit le prouve bien. Elles lui présentèrent en même temps une superbe rose dont le calice renfermait une belle collection de pièces d'or.

Monsieur le Chanoine,

Les Enfants de Marie ne sont pas les moins empressées à se mêler au concert de louanges qui monte en ce moment de la terre au ciel; louanges inspirées par la reconnaissance envers vous, Monsieur le

Curé, que Monseigneur honore de sa confiance et que nous vénérons comme un père.

C'est de tout leur cœur et de toute leur âme que les Enfants de Marie jubilent aujourd'hui, car Monsieur le Curé, le Fondateur et Directeur de leur société est promu au titre de Chanoine par le premier prince de l'Église de ce diocèse, Monseigneur François-Xavier Cloutier. Cet honneur rejaillit sur nous, Monsieur le Curé: n'y a-t-il pas dans l'âme de chacun de nous quelque chose de votre âme? dans notre cœur, un peu de votre cœur? Qui d'entre nous ne s'est pas déjà heurtée aux épines qui bordent le chemin de la vie? et qui n'a pas trouvé en vous un Pasteur bon et compatissant? Qui n'a pas éprouvé des deuils, des peines du cœur et n'a pas trouvé en vous un consolateur, un Père selon le cœur de Dieu!

Oui, Monsieur le Curé, nos joies, comme nos peines, ont trouvé écho dans votre cœur, aussi l'honneur dont vous êtes l'objet aujourd'hui trouve écho dans le nôtre, et de tout cœur, nous vous offrons nos sincères félicitations.

Et en témoignage de notre reconnaissance veuillez accepter, avec nos hommages les plus respectueux ce modeste cadeau que vous offrent

Les Enfants de Marie de Saint-Prosper.

Le Salut au drapeau, par un groupe de petits garçons prépara bien l'entrée en scène des Jeunes Gens de la paroisse. Aussi l'adresse due à la plume alerte de M. Henri Lefebvre, étudiant en Notariat, fit-elle vibrer fortement tous les cœurs.

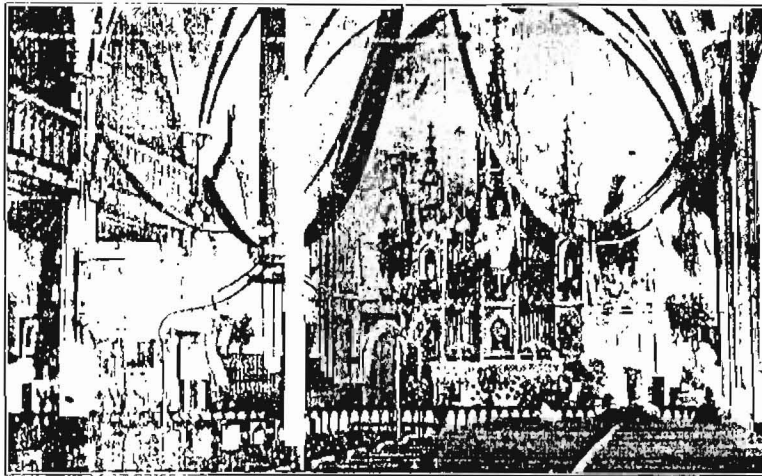
Monsieur le chanoine,

Au milieu du Concert de louanges qui s'élève aujourd'hui des cœurs reconnaissants de vos paroissiens, il est, ce semble, une voix qui domine toutes les autres: cette voix, c'est la nôtre, c'est celle de la jeunesse de Saint-Prosper.

C'est la jeunesse qui salue en vous le pasteur vigilant, c'est la jeunesse qui chante en vous les vertus du prêtre saint et c'est la jeunesse qui acclame en vous un bienfaiteur.

Et c'est encore la jeunesse, qui applaudit au geste de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque des Trois-Rivières, en vous conférant le

S. G. Mgr Cloutier donne le sermon.
Messe solennelle. Plus de 20 prêtres présents.
Assistance nombreuse.



Intérieur de l'Eglise de Saint-Prosper.



M. ERNEST GAGNON, Maire de Saint-Prosper.

titre de "Chanoine honoraire du Chapitre diocésain". Nous apprécions ce geste, parce qu'il rend hommage au dévouement inlassable, au zèle que vous déployez dans l'exercice de votre saint ministère.

Depuis bientôt trente ans, vous présidez aux destinées de notre belle paroisse. Partout, dans tous les foyers, nous y trouvons la trace de vos pas! Et c'est sous la direction de vos sages conseils, que la paroisse de St-Prosper est demeurée

dans les saines traditions, a conservé vivace la foi de ses ancêtres, et peut présenter aujourd'hui un bilan de paroisse canadienne française à nulle autre comparable!

On l'a dit, "la jeunesse, c'est l'espoir de la race." Aussi, avec quel soin jaloux n'avez-vous pas veillé sur elle! Toujours vous l'avez guidée, fortifiée: tantôt ramenant au bercail la brebis égarée et tantôt inculquant dans l'âme des jeunes les principes qui les feront marcher droits et fiers dans le chemin de la vie. Dieu merci! les jeunes sont fidèles à vos sages directions, ici comme sous d'autres cieux. Et comment pourrait-il en être autrement? Ce serait faire rougir le vieux clocher natal, à l'ombre duquel s'est écoulée la jeunesse de l'illustre évêque des Trois-Rivières, Sa Grandeur Mgr Cloutier, dont nous avons salué, ce matin la présence parmi nous, et celle du regretté Mgr Massicotte devant la

mémoire de qui nous nous inclinons avec respect.

Voilà pourquoi, Monsieur le Chanoine, nous avons voulu, nous les jeunes, prendre part à cette fête et vous dire combien nous sommes heureux de vous voir aujourd'hui à l'honneur.

Avec le clergé nombreux de ce diocèse et tous vos paroissiens, nous formons le vœu que la Providence vous conserve encore de longs jours, pour le bien de vos paroissiens et la gloire du clergé.

Les Jeunes de St-Prosper

Un chant d'action de grâces fut exécuté par le chœur de l'orgue de l'église paroissiale. Précision, tonalité riche, harmonisation parfaite, telles étaient les caractéristiques de cette belle pièce. Puis

M. le Dr F. X. Massicotte, donna avec une rare maîtrise "La Vision de Ste-Cécile" avec obligato de violon par M. Paul-Émile Massicotte.

Un dernier duo de piano fut vraiment enlevé par Mlles Cécile Gagnon et Isabelle Massicotte, et la foule enthousiasmée chanta l'hymne national O Canada! La fête était terminée, mais combien vivace on vivra le souvenir.

La veille, une réception intime avait lieu chez les élèves du Convent des Filles de Jésus. Le même programme en grande partie fut exécuté et avec non moins de perfection. Une adresse fut présentée au vénérable chanoine M. le curé

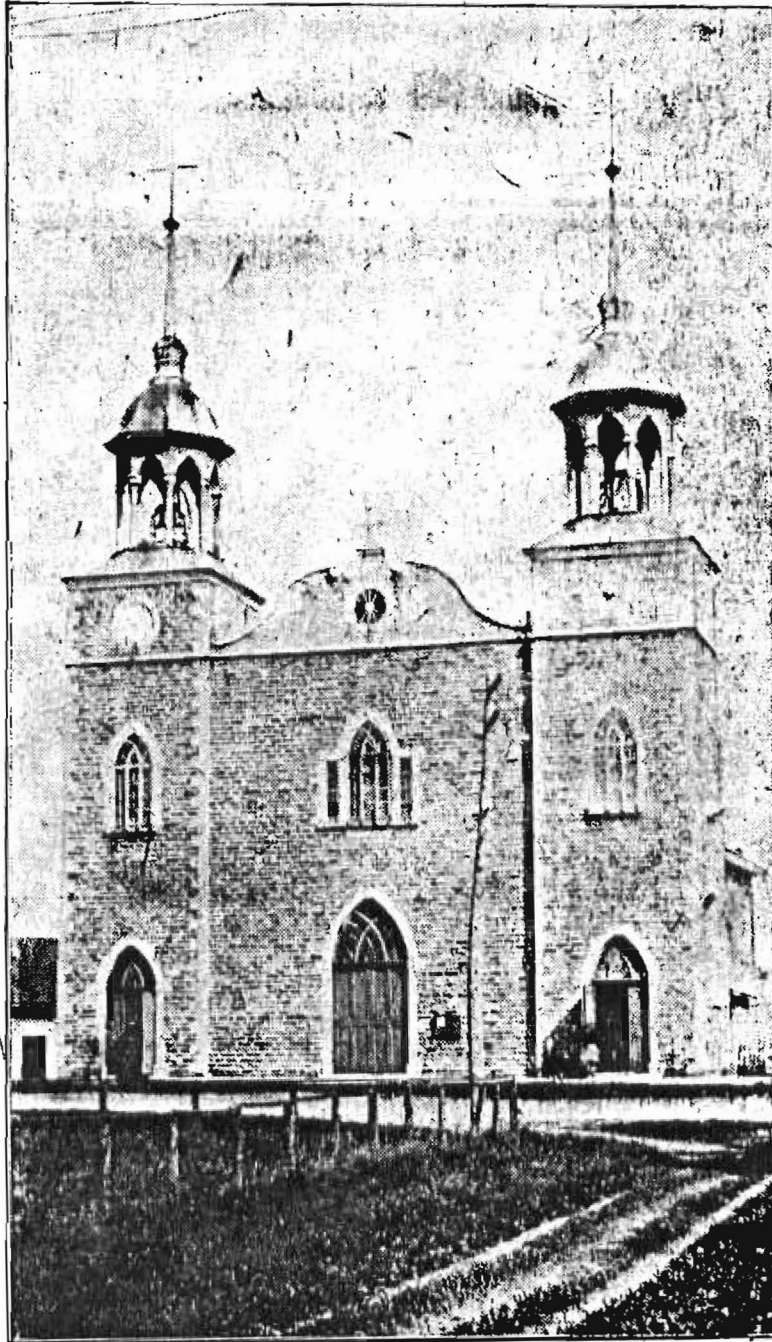
Lacerte qui sut trouver dans son cœur paternel les conseils qui lui inspirait sa longue expérience de la jeunesse. Il félicita les Religieuses de leur bon travail, de leur véritable apostolat auprès des jeunes filles de la paroisse, remercia les élèves de leur délicatesse à son égard et leur souhaita d'être toujours fidèles à bien suivre les directions de leurs maîtresses.

La réunion au convent était sous la juridiction de M. Isidore Houde qui sut habilement faire les honneurs de la maison.

A tous ces hommages et cadeaux il faut ajouter une belle statue de saint-Louis de Gonzague, donnée par les prêtres originaires de la paroisse: Monsieur le chanoine P. Cloutier, Messieurs les abbés Émile Cloutier, Pierre Trudel, Victor Gravel, S.J., Théotime Gravel, Anselme Trudel et Antonio Massicotte.

Bref, cette belle fête paroissiale fut un véritable succès, et tous les paroissiens de Saint-Prosper se la rappelleront longtemps.

Cette paroisse fut détachée, il y a un siècle,
de Ste-Geneviève et de Ste-Anne-de-la-Pérade



L'église de Saint-Proper est la seule qui ait été construite dans cette paroisse. Elle a résisté aux intempéries durant un siècle et elle a bel air sous ses deux clochers et ses murs de pierre. Avant la construction de cette église les offices avaient lieu dans la maison de M. Augustin Massicotte



30 octobre

Bénédition *1934* d'une croix *1934* à St-Prosper

En conformité au désir du comité de l'Instruction Publique de cette province, la croix commémorative de la célébration du quatrième centenaire de la découverte du Canada, a été érigée dans la cour du couvent, dirigé par les Révdes Filles de Jésus, et la bénédiction eut lieu le 17 octobre dernier.

Vers les deux heures de l'après-midi, alors que le soleil dardait sur la terre ses rayons bien-faisants et qu'aucune brise n'agitait le feuillage, en présence d'une foule nombreuse de paroissiens les élèves du couvent et des autres écoles de la paroisse accompagnés de leurs institutrices, s'étaient rendus au pied de la croix formant un demi-cercle.

A l'arrivée des dignitaires ecclésiastiques ils entonnèrent d'une voix unanime "Vive Jésus, vive sa croix !"

M. le curé, le chanoine O.-H. Lacerte, réhaussa de sa présence l'éclat de cette fête et présida lui-même la bénédiction de la Croix Souvenir en récitant les prières liturgiques. Il était accompagné de son dévoué vicaire M. l'abbé Hermyle Descôteaux, de MM. les commissaires J.-D. Clontier, Xavier-J. Massicotte de M. Albert Gravel, secrétaire des Révérendes Soeurs, etc.

Après la cérémonie de la bénédiction de la croix, M. le Vicaire adressa la parole à la foule en ces termes : "Vous venez d'assister à la cérémonie importante de la bénédiction de la croix souvenir, qu'elle honneur pour notre paroisse d'avoir maintenant dans la cour du couvent une croix semblable à celle que Jacques-Cartier planta à Gaspé il y a quatre cents ans, cette croix haute de quinze pieds est faite de bois rond, au croisillon se trouve un écusson aux trois fleurs de lis, au pied l'on y voit une inscription gravée sur une pièce de métal à Jacques-Cartier soyons toujours fidèle ou soyons à l'exemple de Cartier toujours fidèle à cette noble devise, car cette croix pour nous, catholiques et français, doit nous dire beaucoup, de sa margelle de pierres voyez son aspect, elle tend le bras droit du côté de l'église pour nous montrer que c'est là que nous trouverons Celui que nous rappelle la croix, et c'est là aussi que l'homme épuisé par les épreuves et les tracasseries de la vie va refaire ses forces au pied de Jésus Eucharistie.

Elle tend son bras gauche vers le couvent qui est la maison-mère des autres écoles montrant à l'enfant que c'est là qu'il a franchi les premières étapes de la vie sous l'égide d'une Mère dévouée, elle nous montre ces deux lieux comme étant ceux où l'on peut supporter plus facilement les épreuves dans cette vallée de larmes car ne l'oublions pas, si l'épreuve est contraire au cœur humain, elle mûrit davantage pour le ciel.

CLOUTIER

ORIGINE

CLOUTIER, de Cléty, commune du Pas-de-Calais, arrondissement de St-Omer.

Cloutier, qui fait ou vend des clous, assortissement de toutes sortes de clous.

Cloutier, vient de CLOUT, enceinte, bassin de construction.

Zacharie Cloutier

originaire de Mortagne au Perche où il avait épousé Xainte Dupont, vint au pays en 1634 avec son épouse et ses cinq enfants. Il s'établit à Beauport en 1644, dans la seigneurie de Robert Giffard puis alla par la suite se fixer à Château-Richer où il mourut en septembre 1677 âgé de quatre-vingt-sept ans.



SAINT-FROSPER

Cette paroisse fait partie du diocèse des Trois-Rivières et du comté de Champlain. Ses registres débutent en l'année 1849, date de la nomination du premier curé résident.

L'érection canonique fut le 27 février 1850; celle de l'érection civile est du 13 février 1855. Cette paroisse a été détachée de Sainte-Geneviève-de-Batiscan et de Sainte-Anne-de-la-Pérade. La municipalité a été érigée le 13 février 1855.

La paroisse fut mise sous le patronage de saint Prosper par Mgr Signay -- dans le temps Ste-Anne-de-la-Pérade appartenait au diocèse de Québec, -- parce que les premiers colons de St-Prosper étaient pauvres mais très courageux, firent tant et si bien qu'ayant construit une église, ils allèrent montrer à l'évêque de Québec une généreuse liste de souscriptions pour le maintien d'un curé. Monseigneur, touché de leur générosité, répondit comme suit à la demande qu'ils lui faisaient de leur donner un curé: "Je me rends de grand coeur à votre demande et votre paroisse portera le nom de Saint-Prosper à cause de votre prospérité."



CLOUTIER

- 1- Zacharie Cloutier & Xaintes Dupont
St-Jean-de-Mortagne, au Perche, le 18 juillet 1616.
- 2- Charles Cloutier & M.-Louise Morin fille de Noël & Hélène Desportes
Québec, le 20 avril 1659. (Québec, 09-01-1640.)
- 3- Zacharie Cloutier & Jeanne Bacon fille de Eustache & Louise Guimont
Québec, le 23 mai 1708 (Ste-Anne de Beaupré, 27-06-1674)
- 4- Zacharie Cloutier & M.-Agnès Bélanger fille de Alexis & Marie Lesot
Château-Richer, le 13 novembre 1737. (C.-R., 15-02-1711)
- 5- Jn-Bte Cloutier & M.-Louise Gagnon fille de Jn-Bte & M.-Madeleine Cazeau
Ste-Anne-de-Beaupré, le 1er août 1774. (C.R., 24-07-1747)
- 6- Joseph Cloutier & Josephte Frigon fille de Augustin & Marie Lefebvre
Ste-Geneviève-de-Batiscan, le 11-01-1808. (Ste-Geneviève-de-B., 10-01-1780)
- 7- Pierre Cloutier & Séraphine Gendron fille de Louis et M.-Josephte Gervais
Ste-Anne-de-la-Pérade, le 19 octobre 1841. (Ste-A.-de-la-Pérade, 21-01-1800)
- 8- Alfred Cloutier & Edouardina Le Maître de Lottinville fille de Louis & Hélène
St-Prosper, le 12 février 1877. (Panneton
Cath. T.-Rivières,
22-11-1841)
- 9- Benoît Cloutier & Léontine Lefebvre fille de Victor & Herminie Gagnon
St-Prosper, le 19 février 1912. (St-Prosper, 07-10-1891)
- 10- André Cloutier & Thérèse Frigon fille de William & Cordélia Beaudoin
St-Prosper, le 5 juillet 1941. (St-Prosper, 16-08-1904)
- 11- J., Roland Cloutier & Monique Benoît fille de
St-Boniface de Sherbrooke, le 12 août 1972.
- 11- Pierre Cloutier & Denise Trottier fille de Louis-Philippe & Béatrice Trottier
Ste-Anne-de-la-Pérade, le 12 avril 1969.
- 12- Steve Cloutier
- 12- Mike Cloutier

CROTEAU

- 1- André Croteau & Martine-Marguerite Métayer
Mariage vers 1630.
De St-Martin de Rouen, Normandie.
- 2- Vincent Croteau & Jeanne Godequin
Sillery, 1169 Contrat mariage Becquet, 22 septembre 1669.
- 3- Charles Croteau & M.-Suzanne Dion-Deslauriers (Philippe et Suzanne Métayer)
St-Nicolas, le 13 octobre 1710.
- 4- Louis Croteau & Françoise Houde (Jacques et Jeanne Demers)
St-Antoine de Tilly, le 27 janvier 1738.
2e mariage Catherine Houde (Claude et Elisabeth Morisset)
Ste-Croix de Lotbinière, le 27 avril 1756.
- 5- Joseph Croteau & Thérèse Baron
St-Nicolas, 1770.
- 6- Jn-Bte Croteau & Chandonnet & Marie Charest
Ste-Croix de Lotbinière, le 24 octobre 1797.
- 7- Laurent Croteau & Eléonore Fraser (Jean et Joseph Charest)
Ste-Anne-de-la-Pérade, le 6 mars 1848.
- 8- Philéas Croteau & Emélie Jacob (Joseph et Sophie Frigon)
St-Prosper, le 11 octobre 1881.
- 9- Joseph Croteau & M.-Louise Ebacher (Xavier et Sarah Gagnon)
St-Prosper, le 23 juin 1914.
- 10- Corine Croteau & Antonio Gauthier (Georges et Antoinette Mi-
St-Prosper, le 4 août 1937. gneault)
- 7- Valère Croteau & Marcelline Ebacher (Joseph et Louise Bascou-
Ste-Anne-de-la-Pérade, le 20 janvier 1846. Cazeau)
- 8- Philippe Croteau & Alexina Godon (Narcisse et Zéphise Deveault)
St-Prosper, le 19 mars 1891.
- 9- Johnny Croteau & Rose-de-Lima Godon (Nérée et Georgina Deveault)
St-Prosper, le 4 août 1908.
- 10- Rita Croteau & Robert Gravel (Alfred et Justine Cossette)
St-Prosper, le 10 juin 1946.
- 9- Tancred Croteau & Germaine Cloutier (Alfred et Sarah Cloutier)
St-Prosper, le 23 juin 1914.
- 10- Claude Croteau & Olive Gagnon (Emery et Aurore Rompré)
St-Prosper, le 11 août 1951.
- 11- Guy Croteau.
- 11- Jean Croteau.

DEVAUX DE VAU DEVEAULT DEVAULT DEVAU DEVOST

de Devau, seigneurie en Bretagne, érigée pour De LaNoue en 1669. On l'appelle Vau Breton. Vau signifie lieu bas. Devost, seigneurie en Bretagne, érigée pour Benoît Devaux & Marie Potier de la paroisse de Maillar de Montan, diocèse de Clermont.

- 1- Claude Devaux dit Retor & M. Madeleine Gendro fille d'Antoine & M. Charlotte Lario
Ste-Anne-de-la-Pérade, le 01-02-1742 (Batiscan, 16-08-1707)
- 2- Pierre Devost & Madeleine Lévêque-Rompré fille de Joseph L. & M. Madeleine
Ste-Anne-de-la-Pérade, 11-04-1774. Rochereau (S.A. Pérade, 10-11-1738)
2e m. à Angélique Vallée fille de Joseph & Angélique Tessier.
Ste-A.-de-la-Pérade, le 22-07-1776. (S.A. Pérade, 14-02-1752)
- 3- Pierre Deveault & Archange Leduc fille de Michel & Marguerite Laquarre.
Ste-Anne-de-la-Pérade, 15-11-1808. (S.A. Pérade, 17-02-1783)
- 4- Ephrem Devault & Rose-de-Lima Bacon fille de Pierre & Claire Perreault.
Ste-Anne-de-la-Pérade, 13-02-1849. (S.A. Pérade, 25-01-1820)
- 5- Téléphore Devault & Julie Pallerin
Lac Supérieur vers 1880, à 16 ans.
Julie remariée à Téléphore Jacob, le 31-08-1926, à Ste-Anne.
veuf de Philie Hivon.
- 6- Téléphore Devault & Aurore Caron fille d'Honoré & Stéphanie Leduc
Ste-Anne-de-la-Pérade, 10-06-1913. (S.A. Pérade, 08-03-1886)
- 7- Paul-Émile Devault & Raymonde Gravel fille d'Adélarde & Régina Cloutier
St-Prosper de Champlain, 27-09-1951. (St-Prosper, 27-09-1910)

DeMoucheron en 1650. Dévot, dévoué.

BOISVERT

Variations: Boisverd, Boivert, Boivard, Denever, Denevers, Denevert,
Danneverd.

Etienne de Nevers (Tennevere) & Agnès Luosbisee, de Piney Champagne (Aube).

- 1- Etienne de Nevers & Anne Hayot (Thomas et Jeanne Boucher)
Sillery, le 28 octobre 1652.
- 2- Etienne de Nevers dit Boisvert & Marie-Jeanne Lemay (Michel et M.-Michelle
Lothinière, vers 1686. Ouanville)
- 3- Etienne Boisvert & M.-Anne Picher (Pierre et Anne Sylvestre)
Sainte-Croix-de-Lothinière, vers 1720.
- 4- Antoine Boisvert & Josephite Côté (Isidore et M.-Josephite Grenon)
Baie du Febvre, le 4 novembre 1765.
- 5- Jn-Bte Boisvert & Monique Lefebvre-Descôteaux. (Joseph et Monique Lafond)
Baie du Febvre, le 26 septembre 1797.
- 6- Joseph Boisvert & Marie Baillargeon (Louis et Marie Legris-Lépine)
Ste-Anne-de-la-Pérade, le 20 février 1827.
- 7- Joseph Boisvert & Eloïse Trottier (Jean et Joseph St-Arnaud)
St-Prosper, le 16 janvier 1850.
2e mariage Délina Godon (Louis et Joseph Fraser)
St-Prosper, le 9 janvier 1871.
- 8- Samuel Boisvert & Zéphise Godon (Louis et Marie Fraser)
St-Prosper, le 17 septembre 1878.
- 9- Jacques (Jimmy) Boisvert & Dina Cossette (Victor et Sara Lefebvre)
St-Prosper, le 19 octobre 1903.
- 10- Paul Boisvert & Thérèse Gravel (Adélard et Régina Cloutier)
St-Prosper, le 16 mai 1942.
- 11- Claudette Boisvert & Roland Barrette (Lucien et M.-Reine Lanouette)
St-Prosper, le 14 septembre 1963.
- 11- Lucie Boisvert & Jean-Yves Dolbec (Marius et Marcelle Barry)
St-Prosper, le 30 août 1975.

Titre d'ascendance



Première génération

GRAVELLE-MACÉ Joseph
Joseph & Marguerite Macé

Beauport, 01-05-1644

Marguerite TAVERNIER
Eloy & Marguerite Gagnon

Deuxième génération

GRAVELLE Joseph

Château-Richer, 18-04-1689

Marie BÉLANGER
Charles & Barbe Cloutier

Troisième génération

GRAVELLE Joseph

Château-Richer, 24-04-1724

Angélique THIBAUT
François & Marie-Anne Dupré

Quatrième génération

GRAVELLE Ignace

Château-Richer, 17-10-1756

Agnès GAENON
Joseph & Agnès Caron

Cinquième génération

GRAVELLE Joseph-Simon

Château-Richer, 05-11-1787

Geneviève CAZEAU
Joseph & Cécile Bélanger

Sixième génération

GRAVEL Flavien

Ste-Anne-de-la-Pérade, 12-01-1836

Marie-Louise GAGNON
Jos.Louis & Marie-Lse Cauchen

Septième génération

GRAVEL Prosper

St-Prosper, 21-05-1867

Alphonsine GRAVEL
Prosper & Rose de Lima Piché

Huitième génération

GRAVEL Adéiard

St-Prosper, 27-09-1910

Régina CLOUTIER
Philippe & Rosanne Frigon

Nuvième génération

GRAVEL SUZANNE, membre #86

LEDUC

- 1- Jean LeDuc & Jeanne Desobric
De Louvetot, archevêché de Rouen, Normandie.
- 2- Antoine-Marie Leduc & Jeanne Faucheux
Contrat Notaire Roy, 17 fév. 1682. (Noël et Jacquette Trion d'Huisseau-
sur-Mauves, diocèse d'Orléans,
Orléanais.)
- 3- Jn-Bte Leduc & Angélique Gaudry
Ste-Foy, le 9 novembre 1705. (Jacques et Anne Poirier)
- 4- Alexis Leduc & Dorothee Vallée
Ste-Anne-de-la-Pérade, le 26 juin 1738. (Charles et M.-Ursule Gendron)
- 5- Jn-Bte Leduc & Elisabeth Charest
Ste-Anne-de-la-Pérade, le 15 janvier 1776. (Antoine et M.-Anne Laquerre)
- 6- Olivier Leduc & Ursule Tessier
Ste-Anne-de-la-Pérade, le 18 février 1820. (Michel et Marie Richard)
- 7- Trefflé Leduc & Céline Rivard
Ste-Geneviève-de-B., le 25 octobre 1853. (Pierre et Philie St-Cyr)
- 8- Exilda Leduc & Joseph Rompré
Ste-Anne-de-la-Pérade, le 3 avril 1883. (Zéphirin et Domithilde Leboeuf)
- 7- Olivier Leduc & Exupère Rompré
Ste-Anne-de-la-Pérade, le 21 avril 1846. (Jn-Bte et M.-Angèle Dauth)
- 8- Ferdinand Leduc & Olivine Jacob
St-Prosper, le 16 août 1887. (Joseph et Sophie Frigon)
- 9- Alphonsine Leduc & Philéas Frigon
St-Prosper, le 7 juillet 1913. (Jean et Exilda Nobert)
- 9- Délina Leduc & Philéas Frigon
St-Prosper, le 26 octobre 1914. (Jean et Exilda Nobert), et
veuf de Alphonsine Leduc.
- 9- Donat Leduc & Léontine Ebacher
St-Prosper, le 19 juin 1917. (Xavier et Sarah Gagnon)
- 9- Anselme Leduc & Rachel Gravel
St-Prosper, le 27 janvier 1932. (Joseph et Noémie Vézina)
- 10- Roger Leduc & Lucille Gravel
St-Prosper, le 18 juin 1966. (Chs-Auguste et Valéda Boisvert)

